

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Samedi 7 avril 2018

Salle du Pavillon de l'Erable – Parc du Bel Ebat

Avon-77

INTRODUCTION

RAPPORT MORAL

Je souhaiterais en premier lieu remercier Mme NOUHAUD, Maire d'AVON, pour nous avoir gracieusement prêté cette salle du Pavillon de l'Erable située dans le Parc du Bel Ebat. Après nous être exportés dans différentes communes de notre territoire d'étude, nous voilà revenu aujourd'hui plus proches de nos bases historiques. Nous connaissons bien ces lieux par ailleurs, puisque c'est ici que se déroule l'exposition champignon de l'ANVL depuis quelques années. Nous innovons également en tenant cette assemblée générale un samedi, dans l'espoir que cela puisse faciliter la participation du plus grand nombre. En tout état de cause, et malgré la météorologie enfin clémente, je suis heureux de votre présence nombreuse, preuve de l'intérêt que vous portez à la vie de notre association.

Traditionnellement au début de notre assemblée nous remercions tous les fidèles partenaires qui soutiennent l'ANVL et les associations avec lesquelles nous entretenons d'amicales relations. J'ai conscience du caractère rébarbatif de cette énumération, mais dans une société où « remercier » devient si rare, il me semble absolument nécessaire de maintenir cette tradition :

☞ Collectivités :

- la commune de Fontainebleau (Natura 2000 Fontainebleau)
- la commune d'Avon
- le Conseil Départemental de Seine-et-Marne

☞ Etablissements publics :

- l'Agence de l'Eau Seine-Normandie qui assure une partie significative du financement de nos permanents et qui nous a renouvelé sa confiance avec une augmentation significative de ses aides ;
- l'Office National des Forêt avec lequel nous assurons la co-animation du Document d'Objectif du site NATURA 2000 Massif forestier de Fontainebleau.

☞ Administrations :

- la Direction Régionale de l'Industrie, de l'Ecologie et de l'Energie (DRIEE) pour son aide à la vie associative qui nous a octroyé une subvention de 6000 euros pour l'édition du bulletin de l'ANVL.
- la DDT pour Natura 2000 avec la DRIEE : soutien des financements pour les 3 ans d'animation à venir.

☞ Associations :

- Nature Environnement 77
- les Naturalistes Parisiens,
- la Société Mycologique de France,

- Le Groupe Ecologique de Nemours et des Environs, dont nous remercions son Président Bernard GIAMINARDI pour sa présence
- Cercle des Naturalistes de Corbeil-Essonnes,
- Chartrettes Environnement dont nous remercions
- l'AGRENABA (Association de gestion de la réserve naturelle de la Bassée)
- PRONATURA, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels dont le conseil d'administration joue le rôle de Conseil scientifique. Son très dévoué Secrétaire Général, Gilles Naudet, également Vice-Président de l'ANVL, nous présentera plus tard un bilan de l'activité du Conservatoire pour l'année 2017.
- Bourgogne-Nature dont l'ANVL est membre du Conseil d'Administration au sein du collège des associations.

Je souhaiterais particulièrement remercier l'association « Rochette Environnement » et sa Présidente Laurence HEFTMAN qui nous a adressé très récemment un chèque de 683 euros en soutien à nos activités de protection.

☞ Entreprises :

- Les entreprises d'extraction de granulats : CEMEX, GSM/Heidelberg, Lafarge/holcim granulats, A2C granulats et Sables de Brévannes,
- Eau de Paris,
- EDF dans le cadre du partenariat pour l'étude du site des Renardières à Ecuelles.

Nos remerciements vont également à l'Université Paris VII qui accueille notre siège social à la station d'écologie forestière de Fontainebleau, et à sa directrice Mme LOISON. Les travaux de construction et de rénovation des bâtiments de la station étant enfin terminés, je forme des vœux pour que de nouvelles collaborations puissent se mettre en place.

Le travail et l'engagement de nos salariés permanents est fondamental pour la vie de notre association. L'ANVL est une association active et reconnue avec comme conséquence directe un nombre d'activités et de missions imposantes. Une partie importante de ce travail est assumée par l'équipe de salariés dont je vous rappelle la composition :

- Jérôme HANOL, directeur
- Frédéric ASARA, chargé de mission environnement
- Audrey GARCIA chargé de mission « Natura 2000 » et environnement.

Par ailleurs, l'ANVL a accueillie en 2017, Sarah POTIER-GIQUEL, en service civique pendant 8 mois : ses missions ont concernés plus particulièrement les protocoles «roselières », Natura 2000, la participation au catalogue des bryophytes de Fontainebleau, la participation à des animations diverses...

Enfin, je vous informe de l'arrivée récente de notre nouvelle «service civique» Claire GUILPART le 5 mars 2018 qui va nous aider plus spécifiquement dans nos actions d'animation.

Qu'ils reçoivent ici l'expression de notre reconnaissance pour leur rôle déterminant dans la bonne marche de notre association.

Enfin, je ne saurais conclure cette salve de remerciements sans saluer très chaleureusement les bénévoles qui s'impliquent à un titre ou à un autre pour l'ANVL, tous ceux qui donnent un peu de leur temps pour nous aider, et au premier titre, les membres du Bureau et du Conseil d'administration. Qu'il me soit permis ici de les citer :

Philippe GOURDAIN, Vice-Président,
Martine WEBER, Trésorière,
Jean-Pierre MERAL, Trésorier adjoint,
Louis ALBESA, Secrétaire Général,
Guillaume LARREGLE, Secrétaire-Adjoint,
Michel ARLUISON, Secrétaire aux publications et bibliothécaire,
Jean GIRAUD, Bibliothécaire adjoint

Et les autres membres du Conseil d'Administration qui, bien qu'ils ne possèdent pas officiellement de fonctions déterminées, apportent leur aide et leur compétence pour la bonne marche de l'ANVL :

Gabriel CARLIER
Jacques COMOLET-TIRMAN
Jacqueline DESCOTILS
Marie-Nieves LIRON
Pierre MIGUET
Gilles NAUDET
Pierre QUENTIN

Que chacune et chacun reçoive l'expression de notre gratitude pour leur engagement au profit de l'association.

L'année 2017 aura été malheureusement marquée par deux tristes nouvelles. La première est celle du décès de François Du Retail, ancien Président de l'ANVL de 1979 à 1989. Agronome de formation, François du Retail était un entomologiste passionné mais plus généralement un passionné de nature et un homme engagé pour la protection de la biodiversité. Sa présidence fut celle qui a permis à l'association, tout en conservant sa mission d'acquisition et de diffusion des connaissances naturalistes, de s'engager résolument dans la protection de ce que nous ne nommons pas encore la biodiversité. Il avait aussi compris la nécessité de rajeunir les cadres et c'est lui qui m'avait demandé d'entrer au Conseil d'Administration de l'ANVL. François Du Retail est toujours resté très près de l'ANVL et c'est avec une très grande tristesse que nous ne le croiserons plus à l'occasion d'une manifestation ou d'une sortie dont ses problèmes de santé l'avaient peu à peu écarté.

Il nous faut également déplorer la disparition de Gilbert Hodebert, dessinateur scientifique au Muséum national d'Histoire naturelle spécialisé dans l'entomofaune. Certains se souviendront de Gilbert, en raison des dessins ultras précis qu'il réalisait pour certains de nos collègues et qui illustraient leurs notes et articles publiés dans notre bulletin. Gilbert a également réalisé le dessin illustrant des Pins sylvestres sur un chaos rocheux qui a orné la couverture de notre revue pendant de nombreuses années. Gilbert était aussi et peut-être surtout un artiste, malheureusement trop modeste et trop réservé car son grand talent lui aurait certainement permis une plus grande reconnaissance. La maladie ne lui aura malheureusement pas permis de profiter d'une retraite qu'il avait pourtant voulu jeune pour pouvoir mieux profiter des beautés de la nature.

Afin de leur rendre hommage, je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Enfin, je vous remercie tous pour votre présence à notre Assemblée Générale. Elle représente pour nous un soutien particulièrement apprécié et constitue un encouragement important !

RAPPORT D'ACTIVITE

L'ANVL comptait 228 membres à la fin de l'année 2017 dont 191 à jour de leur cotisation. Et nous avons enregistré 18 adhésions nouvelles depuis le début de l'année. Tout cela laisse augurer une légère hausse des adhérents pour l'année. Je salue ce « frémissement » positif, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre le pari des 500 membres en 2020. Si le retard de la publication de notre revue explique peut-être une certaine inertie dans le renouvellement des cotisations, il ne peut totalement servir d'alibi. Nous devons donc poursuivre notre mobilisation pour inciter plus de personnes à nous rejoindre. Les comptes que vous présentera plus tard notre trésorière pourraient laisser penser que la part des cotisations est très faible dans le budget de l'ANVL, je vous rappelle, une fois de plus que l'indépendance et la crédibilité d'une association dépend moins de son chiffre d'affaire que du nombre de ses adhérents. Merci à ceux qui ont entendu cet appel et merci à ceux qui nous rejoindront dans l'avenir.

I - PEDAGOGIE

Sorties grand public :

44 sorties « grand public » ont été inscrites au calendrier, constituant ainsi cette année encore un programme copieux :

10 ornithologiques
1 entomologiques
12 botaniques
8 mycologiques
2 lichénologiques
1 bryologique
2 géologiques

Deux sorties dans le cadre de la journée mondiale sur les zones humides sur plusieurs sites en Bassée, et une autre à Fontainebleau sur les mares de platières.

Une sortie dans le cadre de la nuit de la chouette.

Deux sorties dans le cadre de Natura 2000 : une pour la prospection des Engoulevents d'Europe et l'autre sur la découverte des mares de l'Épine Foreuse.

Une sortie géologique, botanique, géomorphologie et biodiversité du site de Franchard conduite dans le cadre du « Géofestival » organisé par la Réserve de Biosphère du Pays de Fontainebleau et du Gâtinais Français.

A noter une animation sur la pratique de l'aquarelle naturaliste.

Comme chaque année, de nombreuses autres sorties, non inscrites au calendrier, ont eu lieu, qu'elles concernent des animations pour les scolaires ou des sorties thématiques en petit groupe.

Manifestations diverses :

- Salon des champignons au Pavillon de l'Érable au Parc du Bel Ebat à Avon, mis gratuitement à disposition avec le matériel du samedi 14 au lundi 16 octobre.
- Fête de la Nature et deux stands aux Naturelles à Fontainebleau les 20 et 21 mai.

- Les journées du Patrimoine avec Eaux de Paris sur les champs captants de la Voulzie les 16 et 17 septembre et promenade le long de l'Aqueduc de la Vanne le 16 septembre guidée par Alain de Guerra. Egalement le 17 septembre à la Station d'Ecologie Forestière.

II- ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Etudes

Nous poursuivrons la mise en œuvre des protocoles de suivis concernant le programme « Roselière » une vingtaine de sites en Bassée, protocoles qui portent sur les groupes suivants : flore, odonates, lépidoptères, orthoptères, invertébrés aquatiques, chiroptères, avifaune, amphibiens, reptiles...

- Conseil en réaménagement et suivis de travaux sur les carrières auprès des exploitants ;
 - Suivis ornithologiques sur plusieurs sites de la Bassée permettant également d'assurer une veille sur notre territoire d'étude
 - Suivis de la biodiversité et conseils en gestion sur le site de recherche EDF des Renardières à Ecuelles
 - Eau de Paris : intervention sur le champ captant des sources du Dragon. Nous avons remis un diagnostic écologique et des propositions de gestion.
 - Inventaires écologiques de sites sensibles en périphérie d'exploitations de granulats alluvionnaires et suivi d'espèces protégées.
 - Mise en oeuvre du Plan Régional d'Action sur la Vigne sauvage en lien avec l'AGRENABA.
 - Agence de l'Eau Seine-Normandie : amélioration des connaissances sur les zones humides et leur préservation à des travers des travaux de caractérisation et mener des travaux de restauration. Prise en compte des zones humides dans les documents de planification à différentes échelles territoriales.
- Mission de techniciens zones humides (subvention Agence de l'Eau Seine Normandie) :
- Surveillance des sites ;
 - Suivi des niveaux et de la qualité de l'eau ;
 - Recueil de données diverses sur la biodiversité des zones humides ;
 - Veille sur les projets et participation à des cellules de réflexion, séminaires, comités ;
 - Conseils auprès des acteurs sur les zones humides ;
 - Sensibilisation des scolaires et du grand public.
- Animation du Document d'Objectif NATURA 2000 avec notamment une étude (L. Albasa, J. Hanol et A. Garcia et beaucoup d'autres bénévoles).
Renouvellement de la convention d'animation pour 3 ans.
Plusieurs actions de suivis, chantiers....

Participation aux commissions et réunions officielles :

L'énumération fastidieuse des instances dans lesquelles nous siégeons est néanmoins très illustrative de la reconnaissance de notre association. Bénévoles et salariés se partagent le travail de représentation dans ces instances, mais je souhaiterais remercier particulièrement notre Secrétaire, Louis ALBESA, Gilles NAUDET, qui représentent l'ANVL dans un grand nombre de ces commissions. L'ANVL participe donc aux commissions suivantes :

Comité de pilotage et comité technique des sites Natura 2000 Bassée, Haute vallée de l'Essonne, Basse Vallée du Loing (BVL), rivières du Loing et du Lunain, rivière du Dragon,
Comité de suivi de la réserve naturelle nationale de la Bassée,
Commission des sites en formation « «Nature»,
Commission départementale d'aménagement foncier
Commission départementale pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)
Commissions du PNR du Gâtinais,
Comité consultatif et des usagers de la forêt de Fontainebleau,
Commission « Grand Cormoran »,
Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage,
Commission géographique Seine amont et rivières d'Ile de France de l'AESN,
Conseil d'administration de la Réserve de Biosphère du Pays de Fontainebleau,
Comité environnement de la forêt de Fontainebleau,
Comité « accueil et érosion » de la forêt de Fontainebleau
Débat public sur l'aménagement de la Bassée (canal à grand gabarit et barrages-réservoirs).
Plan régional d'action sur les chiroptères.

Chantiers d'entretien :

8 chantiers inscrits au calendrier concernant l'entretien d'îlots permettant la reproduction de laridés (mouettes et sternes) et les abords de plans d'eau (Marolles Carreau Franc, Varennes, Bazoches Grande-Bosse, Balloy Champmorin mais également l'entretien des pelouses calcaires du coteau de Tréchy, propriété de PRONATURA Ile-de-France et Jaulnes (Bois Prieux). A cela s'ajoute trois autres chantiers organisés au sein du Massif de Fontainebleau dans le cadre de notre mission d'animation du site NATURA 2000 :

- Deux chantiers de débroussaillage en soutien au pastoralisme à Fontainebleau dans la Plaine de Macherin cités dans le bilan d'animation NATURA 2000.
- Un chantier « Balsamine de l'Himalaya » sur le site d'Eau de Paris à Villeron.

Ces chantiers sont importants et ils contribuent très concrètement à la conservation de la nature. Ce sont aussi de bons moments de convivialité. Et boissons et repas du midi sont fournis aux participants gratuitement !

Bilan des conventions / partenariats

- Conseil Départemental de Seine et Marne, pour la gestion de l'espace naturel sensible du Carreau Franc à Marolles-sur-Seine
- L'Agence de l'Eau Seine Normandie pour :
 - o la gestion de l'étang des Pâtures à La Chapelotte (Villeneuve-la-Guyard)
 - o la cellule d'animation technicien zones humides
- Eau de Paris, suivi du plan d'eau des Loges à la Grande-Paroisse et de six champs captants en rotation chaque année (Villeron, Voulzie, Vals de Seine, Dragon, Duretin, Bourron-Marlotte) ainsi que sur les emprises des aqueducs de la Vanne et du Loing.

- GSM/Heidelberg et Lafarge/holcim Granulats pour la gestion de l'espace naturel de Champmorin
- GSM/Heidelberg pour les sites de Varennes-sur-Seine, Ville-Saint-Jacques et Bazoches-les-Bray.
- CEMEX pour un accompagnement sur les suivis de sites et réaménagement de carrières à Marolles-sur-Seine, Villiers-sur-Seine et la Motte-Tilly.
- A2C granulats pour le suivi de sites sur les communes de Jaulnes, Grisy-sur-Seine, Saint-Sauveur les Bray, Noyen-sur-Seine et Port-Montain et suivis de sites périphériques ;
- Sables de Brevannes et Lafarge granulats pour le suivi de la carrière et de la vieille Seine à Vimpelles ;
- Lafarge/holcim granulats pour le suivi de la carrière de Vimpelles et d'Hermé ;
- EDF pour le diagnostic écologique puis le suivi du site des Renardières et des préconisations de gestion ;

III – PUBLICATIONS, DIFFUSION

Bulletin

Nous avons publié en 2017 3 numéros du bulletin : les numéros 1 et 2 de 2014 et le n° de 2015. Nous avons de la matière pour deux numéros supplémentaires et nous pouvons en 2018 retrouver le rythme de quatre numéros par an, nous permettant ainsi de rattraper un peu de notre retard de publication qui reste tout de même très important. Tout ceci est malheureusement dépendant de l'état de notre trésorerie. En tout état de cause, un numéro entièrement consacré aux mousses devrait vous parvenir prochainement

Merci à notre collègue Michel ARLUISON qui travaille activement pour faire avancer les choses. Frédéric ASARA s'est très largement investi pour la réalisation des deux derniers numéros.

Site internet :

Frédéric ASARA contribue très efficacement à la mise à jour du site internet de l'ANVL est devenu très attractif. Allez le visiter régulièrement. Je vous rappelle qu'il est maintenant possible d'adhérer et de payer sa cotisation en ligne sur le site de l'association. Plus d'excuses pour les retardataires !

Le site de l'ANVL sert également de portail pour les informations de PRO NATURA: acquisitions, actualités....

Page «Facebook» :

N'oubliez pas non plus de visiter la page « Facebook » de l'ANVL. Vous pourrez y trouver des informations sur les activités de l'ANVL en temps réel.

Enfin, nous avons fait la promotion de l'association et de ses actions dans différents « médias » :

- Infosite Natura 2000 n°4, publication réalisée dans le cadre de nos travaux sur l'animation du DOCOB Natura 2000 de Fontainebleau.
- Publication rédactionnelles dans le cadre de Natura 2000
- Site internet commune de Fontainebleau,
- Office du tourisme de Fontainebleau

IV – CONSERVATION DE LA NATURE

Les menaces nombreuses qui pèsent sur la biodiversité dans notre région, rendent cette rubrique toujours très fournie.

PRO NATURA Ile-de-France (Gilles NAUDET)

Cette présentation a fait l'objet d'un document Powerpoint qui ne peut pas être reproduit dans le présent compte rendu. Nous le tiendrons à disposition des membres de l'association qui en feraient la demande. On y trouve entre autres informations que les adhérents à l'ANVL ont apporté 2 175 euros de dons à PRO NATURA Île-de-France en 2017, et que dans le même temps PRO NATURA Île-de-France a dépensé 168 820 euros en 2017 dont 134 078 euros pour acquérir 12 nouveaux sites, avec l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

Massif de Fontainebleau

Natura 2000 : Il s'agit du plus grand réseau de sites naturels classés pour la rareté et la fragilité des espèces animales et végétales qu'ils abritent et leur habitat en Europe, dont l'objectif est de concilier la protection de la nature et les activités humaines. En France, la démarche est basée sur la concertation des acteurs locaux, le volontariat des propriétaires et la contractualisation pour mettre en œuvre les actions concrètes de conservation. En contrepartie, s'ils souhaitent adhérer à la démarche, ils pourront bénéficier d'un financement intégral des travaux de gestion écologique, mais aussi d'avantages fiscaux. Ainsi, Natura 2000 n'est pas une contrainte mais une démarche volontaire pour une gestion responsable et durable de notre patrimoine naturel.

Beaudelut : grâce à un accord du propriétaire du Marais de Beaudelut, M. De Ganay, des prospections naturalistes ont été menées sous l'égide de l'ANVL dans le cadre du site Natura 2000 de Fontainebleau. Elles ont permis d'actualiser les connaissances naturalistes du site, et une synthèse des données récoltées sera publiée dans un prochain numéro du bulletin.

Projet de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Sur proposition de l'ANVL, la commune de Fontainebleau s'est engagée dans une procédure de classement de la Forêt de Fontainebleau au titre de la convention de l'UNESCO sur les biens naturels et culturels du Patrimoine Mondial de l'Humanité. Rappelons que le Palais de Fontainebleau bénéficie déjà de ce prestigieux label et qu'il s'agirait donc ici d'une extension de ce label. Ce label est néanmoins très difficile à obtenir car il faut justifier que le bien proposé possède une Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE). A ce stade, la Commission des biens français du patrimoine mondial a donné un avis favorable pour la poursuite de la procédure de proposition. La commune de Fontainebleau a mis en place un Conseil scientifique et des groupes thématiques de travail ont été créés auxquels l'ANVL est représenté par votre serviteur. Par ailleurs, une association de soutien à ce projet a été constituée. L'ANVL y a adhéré et elle fait partie de son Conseil d'administration. Un cycle de conférence est prévu dans les prochains mois visant à expliquer les motivations de ce projet au grand public. Je ne peux que vous inciter à y participer. Le dossier de candidatures devrait être prêt à être définitivement validé par la commission des biens français à la fin de l'année 2018 et transmis aux instances internationales en 2019, avec au mieux une attribution du label en 2020. Mais il s'agit d'un calendrier optimiste et l'attribution de ce label pourrait n'intervenir qu'en 2021 s'il réussit à franchir tous les obstacles.

Bassée (Louis ALBESA)

Pour les personnes qui ne seraient pas encore informées, 3 projets sont prévus : la mise à grand gabarit de la voie navigable entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine pour des péniches pouvant jusqu'à 2500 tonnes ; le casier pilote destiné à écrêter les conséquences des inondations en cas de grandes crues de la Seine ; et un parc de loisirs dédié à Napoléon sur la commune de Marolles-sur-Seine.

- Le projet de VNF – appelé maintenant « Bray-Nogent » dans leur communication - semble suivre son cours, mais nous n'avons rien appris de nouveau en 2017. Silence radio de la part de VNF : pas de réunion d'information, pas d'atelier de concertation, pas de lettre d'information. La dernière produite, c'est le Journal du projet n°4 daté de décembre 2016. Pourtant si l'on se fie au calendrier annoncé, il était prévu qu'en 2017 il y aurait un avis demandé à l'Autorité environnementale. Mais, j'ai eu beau chercher sur internet, le seul avis de l'Autorité Environnementale trouvé sur ce projet, c'est celui rendu le 09/11/2011 (n° Ae : 2011/56) et qui était un « Avis de cadrage préalable de la mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine (77) et Nogent-sur-Seine (10) ». De même il était prévu que l'enquête publique se tienne en 2018, mais nous n'avons rien vu filtrer à ce jour. Pour plus d'informations, voir le site Internet de VNF dédié à ce projet à l'adresse suivante : www.projetbraynogent.fr

- Le projet porté par l'Établissement public Seine Grands Lacs, vise lui à construire un casier inondable, d'une capacité de 10 millions de m³, pour diminuer les effets d'une crue majeure en Île-de-France en cas de crues simultanées de l'Yonne et de la Seine, avec un second objectif concernant la valorisation écologique de la zone humide en Bassée aval. Nous avons eu en 2017 une lettre d'information – la n°3 datée de mars 2017 – et 2 rencontres avec Claudine JOST (chef du projet à la Direction de la Bassée et de l'hydrologie) et Aurélie PAINDAVOINE (chef de projet pour la partie foncier et environnement). La première de ces rencontres a eu lieu au siège de l'ANVL avec 2 salariés, 2 administrateurs (Gilles NAUDET et moi-même) plus Stanislas LAMARCHE (membre de l'ANVL, de PRO NATURA IdF, et ancien fonctionnaire à l'ONEMA). Quant à la seconde, nous avons été deux membres de l'ANVL (Jérôme HANOL et moi-même) à participer le 27 juin 2017 à une réunion du Comité environnement consulté suite aux résultats des prospections écologiques menées en 2016 par le Bureau d'Etudes « Ecosphère ». Aux dernières informations publiées par Seine Grands Lacs, leur planning prévoit l'ouverture de l'enquête publique en 2020, l'année 2021 serait nécessaire à l'obtention des autorisations administratives, pour des travaux qui s'étaleraient sur les années 2022 à 2024. Pour plus d'informations, voir le site Internet de l'EPTB Seine Grands Lacs à l'adresse suivante : www.seinegrandslacs.fr

Nous rappelons ici que sur ces deux projets, la position de l'ANVL n'a pas changé en 2017, avec un CA partagé mais en majorité opposé au sujet du casier inondable, tandis que l'opposition semble encore unanime contre la mise à grand gabarit de la Seine. Malgré tout, nous n'avons pas changé notre stratégie qui reste fondée sur le choix à ce stade encore d'accompagner en donnant notre avis – plutôt que de nous opposer frontalement - afin de réduire le plus possible les impacts éventuels bien en amont de l'enquête publique et du début des travaux.

Enfin, plus récemment un projet se précise, porté par la Communauté des Communes du Pays de Montereau, qui vise à créer un parc à thème historique, autour de l'image de Napoléon et de la bataille de Montereau en 1814. Un projet que chacun a pu mieux découvrir en avril 2017 grâce à une exposition, à l'entrée du siège de la CCPM, 29 av. du Général de Gaulle à Montereau, ou sur le site internet de la CCPM. On pouvait y voir que le site prévu est situé sur la commune de Marolles-sur-Seine, où il occuperait environ 56 ha comprenant (inclus) les

parkings, le parc et les hébergements, le tout au bord du CD411, route qui va de Montereau à Bray-sur-Seine et à Nogent-sur Seine, au niveau du rondpoint le plus proche du fabricant de panneaux de plâtre. Actuellement ces 56 ha sont occupés par des espaces qui vont être exploités pour les granulats (10 ha), des espaces déjà exploités en cours de remblaiement (20 ha), et des espaces retournés aux cultures après exploitation (pour 26 ha). Situé entièrement hors zone Natura 2000, et dans la partie constructible inscrite au SDRIF, les impacts sur la biodiversité locale devraient être très limités mais font l'objet d'études en cours, et la CCPM se montre ouverte pour que toutes les études environnementales prévues se fassent en toute transparence vis-à-vis des associations naturalistes qui ont déjà manifesté un intérêt pour être informées et consultées. Cette bonne volonté et cette transparence ont débouché sur 2 réunions, la 1^{ère} à Montereau à la CCPM où Yves JÉGO a reçu une délégation menée par FNE77, le CORIF, la LPO, et l'ANVL), et la seconde a eu lieu à Paris, le 10 mai, au MNHN, à l'initiative de Jean-Philippe SIBLET, présent à mes côtés.

Sur ce projet, l'ANVL est donc vigilante, et à ce stade Yves JÉGO reconnaît lui-même que le projet est d'abord conditionné par la réunion de financements privés et publics. Donc, un dialogue plutôt rassurant est engagé et nous ne manquerons pas d'informer tous nos adhérents au fur et à mesure que nous aurons plus d'informations sur ce projet.

VI - RAPPORT FINANCIER (Martine WEBER)

Cette présentation a fait l'objet d'un document papier mis à disposition des membres présents à l'AG. Nous reproduirons en annexe à ce CR les 3 principaux tableaux : Compte de résultats (2017), le Bilan au 31/12/2017, et le budget prévisionnel 2018.

VII – AUGMENTATION DES COTISATIONS

Sujet toujours un peu « sensible » dans une association, il nous faut maintenant évoquer l'augmentation des cotisations que nous souhaitons vous soumettre. En effet, les cotisations n'ont pas été augmentées depuis de nombreuses années, et elles ne permettent plus notamment d'assurer le financement de l'édition de notre revue à prix coûtant.

Donc, pour que ces tarifs soient opérationnels pour 2019, il convient de le faire voter dès cette année.

Chacun a pu en prendre connaissance avec la convocation reçue pour cette assemblée générale, mais je rappelle ici les nouveaux tarifs qui sont soumis à votre approbation :

-> Adhésion simple : 30 euros (*) Adhésion + 1 abonnement au Bulletin : 50 euros (*)

-> Adhésion familiale + 1 abonnement au Bulletin : 60 euros (*)

(*) Comprenant 2 euros reversés dans tous les cas à PRO NATURA IDF

-> Pour les adhérents de l'association AZIMUT : adhésion 5 €, Adhésion + 1 abonnement au bulletin : 15 €

NB : le prix de l'abonnement n'est pas modifié. Il n'y a que l'adhésion qui augmente. Mais en contrepartie de cette augmentation de 15 € sur l'adhésion simple et de 12 € sur l'adhésion famille par rapport à 2018, l'ANVL fournira aux adhérents à jour de leur cotisation pour 2019, un reçu fiscal leur permettant de retrancher du montant de leur impôt sur le revenu 66% de leur cotisation, de sorte qu'une cotisation de 30 € ne coûtera plus que 10,20 € en définitive.

VII – ELECTIONS AU CA ET RESULTATS DES VOTES

Sont renouvelables et sollicitent un nouveau mandat pour trois ans : Philippe GOURDAIN, Jean GIRAULT et Jean-Philippe SIBLET.

Total des bulletins exprimés : 53 (présents : 37 et représentés : 16)

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
- Rapport moral et d'activités :	50	1	2
- Rapport financier :	53	0	0
- Budget prévisionnel 2018 :	46	1	6
- Changement tarifs cotisations 2019 :	48	5	0
- Elections au Conseil d'Administration			
- Jean GIRAULT	44	0	9
- Philippe GOURDAIN	47	2	4
- Jean-Philippe SIBLET	46	3	4

VIII -PERSPECTIVES 2018

Les perspectives 2018 vont tout d'abord être placés sous le signe du départ de notre Directeur, Jérôme HANOL, après presque 10 ans de présence à l'ANVL. Avant de lui donner la parole, je souhaiterais, en votre nom, celui du Conseil d'Administration et en mon nom propre lui adresser mes sincères et chaleureux remerciements pour le travail accompli. Je mesure la complexité de cette mission qui nécessite de très nombreuses compétences et qualités, dont celles humaines ne sont pas les moins importantes. Je sais aussi que l'ANVL est une maîtresse prenante qui implique de ne pas compter ses heures et pour laquelle, soirées et fins de semaine doivent lui être souvent dédiée. Jérôme aura été un Directeur engagé, apprécié de ses collègues qu'ils soient salariés ou bénévoles. Il a su tenir le cap tout en mettant «sa patte » sur les dossiers. Ces presque dix ans n'auront pas été un long fleuve tranquille, et j'ai été témoin des moments de déprime et de découragements face à l'adversité que beaucoup d'entre vous n'imaginent probablement pas. Mais, il peut être fier du chemin parcouru. Il a choisi de suivre aujourd'hui une autre voie et je lui laisse maintenant la parole

Après ces moments un peu émouvants. Il faut se tourner vers l'avenir. Il nous faut donc trouver un remplaçant ou une remplaçante à Jérôme. Je ne vous cache pas que je n'ai attendu aujourd'hui pour y réfléchir et que j'ai une solution. Mais par respect pour le Conseil d'Administration qui se réunira à l'issue de cette Assemblée Générale, je ne peux la dévoiler devant-vous. Je me permets néanmoins de vous dire que si elle est entérinée par le CA, je n'ai aucun doute sur son opérationnalité.

La diminution du retard de publication du bulletin reste un objectif prioritaire qui malheureusement a beaucoup de mal à se concrétiser. Comme je vous l'ai souvent dit, beaucoup de nos adhérents sont en fait des abonnés au bulletin. Or, quand celui paraît avec retard, les cotisations tardent à nous parvenir.

Le travail autour du plan d'aménagement forestier de la Forêt de la Commanderie par l'ONF devra se poursuivre, notamment pour affiner nos connaissances sur la biodiversité de ce massif.

L'augmentation des adhérents à l'association reste un objectif récurrent. N'oubliez pas l'objectif « 500 membres pour 2020 » !

Avant de conclure cette assemblée générale par le verre de l'amitié, je vais demander à Marie LIRON-NIEVES de nous présenter sa conférence intitulée : Les sphaignes, des plantes ingénieuses. Agir pour préserver leurs habitats. Tout un programme !

Merci pour votre attention.

Jean-Philippe SIBLET
7 avril 2018

